## Règlement du jeu concours Burger King "Merry Xmas!"

# **Article 1 : Organisateur**

Le présent jeu concours est organisé par Brasserie de Bourbon dont le siège social est situé 60 quai Ouest 97400 Saint Denis et Burger King Réunion, dont le siège social est situé 5 rue Gabriel de Kerveguen 97490 Sainte Clotilde, ci-après dénommé "les Organisateurs".

# Article 2 : Période du jeu

Le jeu est valable du 1<sup>er</sup> au **30 décembre 2024** inclus. Toute participation après cette date sera automatiquement annulée.

## Article 3: Conditions de participation

Pour participer au jeu, le client doit remplir les conditions suivantes :

- Acheter un menu Burger King accompagné d'une boisson Coca, Fanta ou Sprite (valable pour tous les menus sauf le menu King Junior et le menu Junior +) dans un restaurant participant.
- Le ticket de caisse faisant foi de l'achat, incluant le menu et la boisson, doit être conservé. Il sera demandé comme preuve d'achat en cas de gain.

# Article 4 : Modalité de participation

Pour participer au tirage au sort, le client doit :

- 1. Acheter un menu Burger King accompagné obligatoirement d'une boisson Coca, Fanta ou Sprite, selon les conditions énoncées à l'Article 3.
- 2. Le client pourra alors participer au tirage au sort via l'application mobile spécialement développée pour cette activation.
- 3. Chaque ticket de caisse permet une seule participation.

### Article 5 : Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le **30 décembre 2024**. Il sera effectué via l'application spécialement développée pour cette activation, sous le contrôle des Organisateurs. Le tirage au sort déterminera les 5 grands gagnants, qui seront contactés par les Organisateurs dans les jours suivant la clôture du jeu.

## Article 6: Gains

Les 5 gros lots à gagner sont les suivants :

- 1 Nintendo Switch
- 1 iPad
- 1 Siège de gaming
- 1 GoPro

1 an de Burger King Gratuit\*
\*Le gain "1 an de Burger King Gratuit" consiste en 1 menu M Crispy Chicken
Cheese ou 1 menu M Whopper par semaine pendant 52 semaines (soit un total de 52 coupons offerts). Le menu devra être accompagné d'une boisson Coca,
Fanta ou Sprite.

#### **Article 7: Gains instantanés**

Les participants peuvent également remporter des gains instantanés sous forme de **boissons gratuites** (Coca, Fanta, ou Sprite) taille M.

Ces gains sont non transférables et doivent être utilisés dans le restaurant où le ticket de caisse a été validé.

#### Article 8 : Conservation du ticket de caisse

Le participant devra conserver son ticket de caisse, celui-ci constituant la preuve de son achat. En cas de gain, le ticket sera requis pour valider la remise du prix.

## Article 9: Remise des prix

Les prix ne sont ni transférables ni échangeables contre leur valeur en espèces ou contre tout autre lot. Les gagnants seront contactés directement par les Organisateurs via l'application ou par téléphone dans les 7 jours suivant le tirage au sort. Les gagnants auront 15 jours pour réclamer leur prix, passé ce délai, le prix sera considéré comme perdu.

# Article 10 : Données personnelles

Les participants acceptent que leurs données personnelles (nom, prénom, adresse e-mail) soient collectées et utilisées par les Organisateurs à des fins de gestion du jeu, notamment pour contacter les gagnants. Conformément à la législation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant en envoyant une demande à l'adresse suivante : e.engasser@burgerking-reunion.re

### Article 11: Responsabilité

Les Organisateurs ne pourra être tenu responsable en cas de perte, de vol, de retard ou d'incidents survenant durant l'envoi du ticket de caisse ou la réception des prix. Les Organisateurs se réservent également le droit d'annuler ou de suspendre le jeu en cas de force majeure.

## Article 12: Acceptation du règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Ce règlement est disponible gratuitement sur simple demande auprès des Organisateurs.